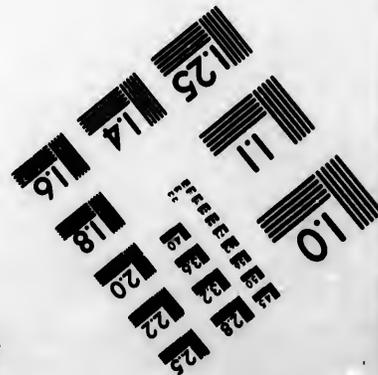
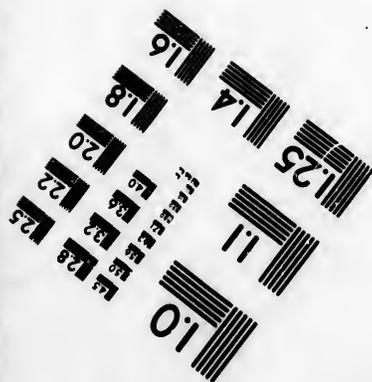
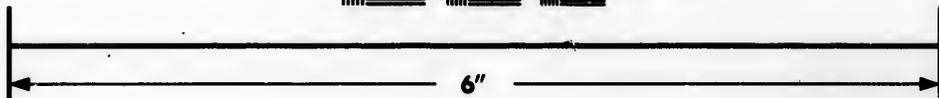
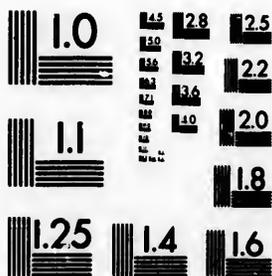


**IMAGE EVALUATION  
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic  
Sciences  
Corporation**

23 WEST MAIN STREET  
WEBSTER, N.Y. 14580  
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH  
Microfiche  
Series.**

**CIHM/ICMH  
Collection de  
microfiches.**



**Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques**

**© 1984**

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Includes supplementary material/  
Comprend du matériel supplémentaire

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure

Only edition available/  
Seule édition disponible

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/  
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

Additional comments:  
Commentaires supplémentaires:

Cette copie est une photoreproduction.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>				
12X	16X	20X	24X	28X	32X

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

Library of the Public  
Archives of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol  $\rightarrow$  (meaning "CONTINUED"), or the symbol  $\nabla$  (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

La bibliothèque des Archives  
publiques du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

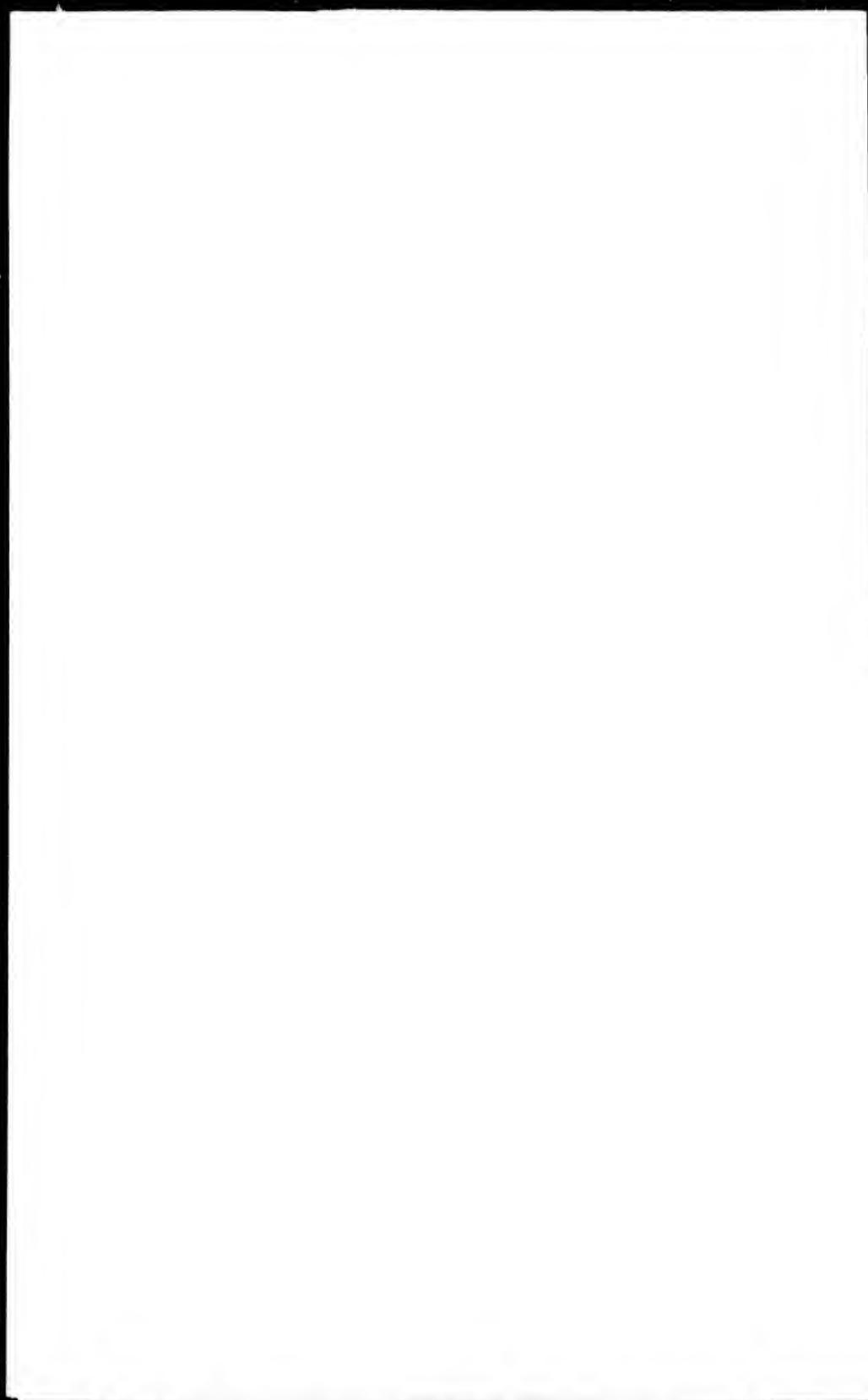
Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole  $\rightarrow$  signifie "A SUIVRE", le symbole  $\nabla$  signifie "FIN".

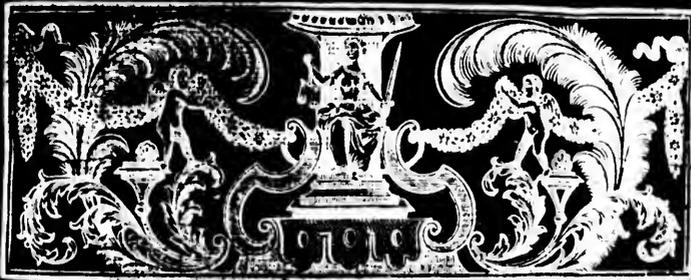
Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

errata  
to

pelure.  
on à







A NOSSEIGNEURS  
L I S  
LIEUTENANT GÉNÉRAL DE POLICE,  
E T  
CONSEILLERS DU ROY,  
EN SON CHASTELET  
D E P A R I S,  
COMMISSAIRES DU CONSEIL EN CETTE PARTIE.



SUPPLIANT humblement la Marquise de Montcalm de Saint-Veran, mere, & la Marquise de Montcalm, veuve du Marquis de Montcalm, Lieutenant Général des Armées du Roi, & Commandant les Troupes en Canada, tant en son nom qu'en celui de ses enfans.

Disants qu'elles ont vu avec autant de surprisè que de douleur se répandre dans le public un Mémoire imprimé, signé de M<sup>r</sup> Lalourcé, Avocat au Parlement, pour la justification du sieur Bigot, Intendant en Canada.

Que ce Mémoire contient à la page 192, & plus encore depuis la page 281 jusques & compris 287, des imputations calomnieuses contre la personne du Marquis de Montcalm, injurieuses à sa mémoire, & si intéressantes pour sa mere, sa veuve & ses enfans, qu'elles ne peuvent se dispenser, NOSSEIGNEURS, de réclamer à cet égard votre justice. Ce n'est point aux Suppliantes à examiner si le sieur Bigot a réussi dans son Mémoire à justifier sa propre conduite, mais il sevoit bien à plaindre s'il ne pouvoit le faire qu'aux

UNIVERSITY OF CALIFORNIA  
LIBRARY

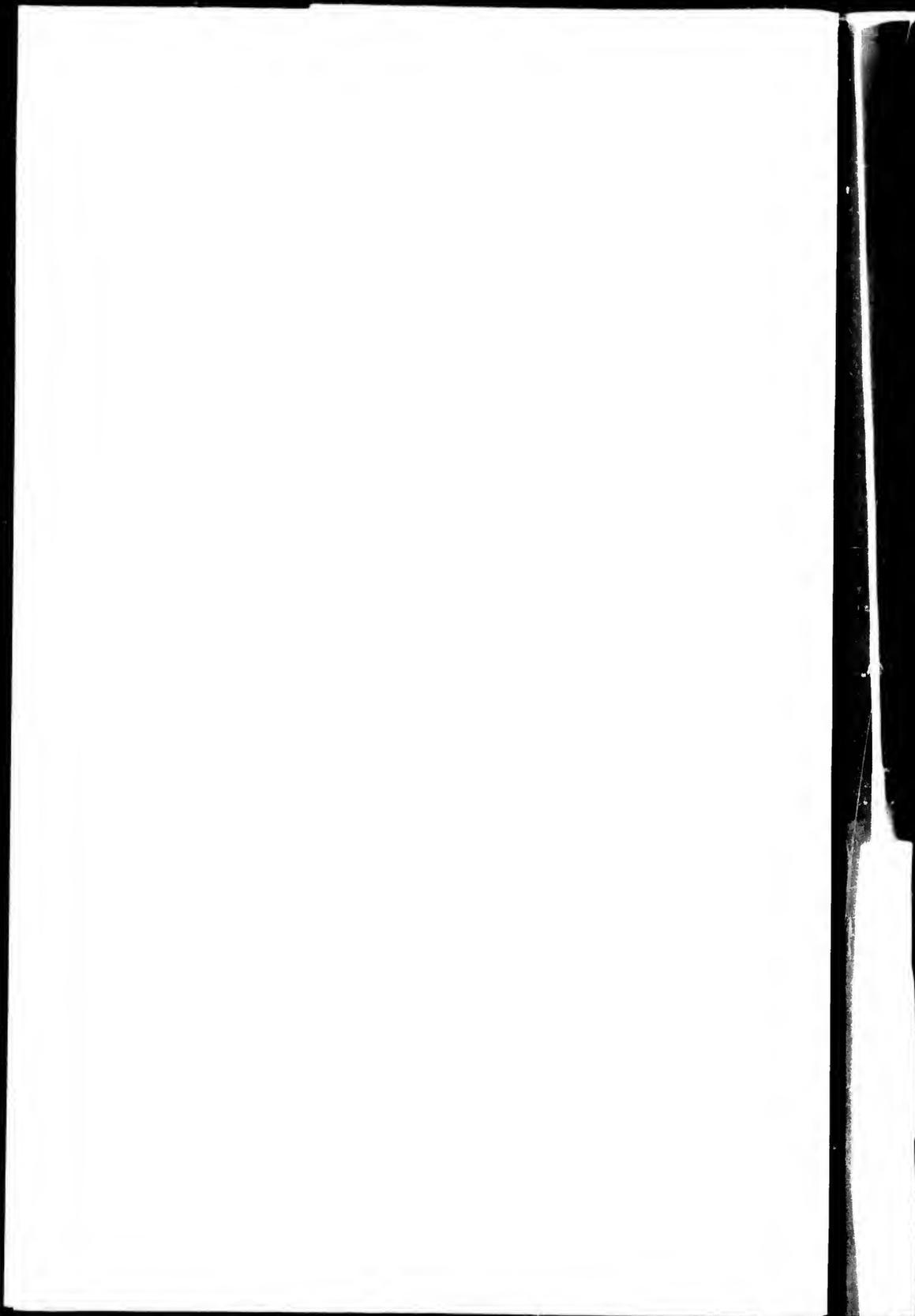
dépens d'un homme mort, aux ordres duquel il a été, d'un Com- mandant des Troupes du Roi, tué à son service, dont tout le pu- blic a connu la capacité, la valeur & le déintéressement, & qui a été généralement regretté.

C'est cependant cet homme qu'on accuse d'avoir été un délateur, & de l'avoir été par des motifs d'animosité & de vengeance.

Voici comment s'explique le Mémoire page 287. Après avoir rap- porté l'extrait d'une Lettre de M. Berryer, qui portè que l'intention du Roi est que le Marquis de Montcalm soit consulté non-seulement sur toutes les opérations, mais encore sur toutes les parties de l'admin- istration; qu'on lui demande son avis sur tout, qu'on cherche à ga- gner sa confiance, que le salut de la Colonie en dépend: on ajoute tout de suite: „ Ainsi les deux Chefs ne pouvoient presque plus rien or- donner sans l'attache du Marquis de Montcalm. Cet Officier meritoit sans doute cette distinction par sa qualité personnelle, puisqu'on la lui accor- doit, mais entre ses qualités quelle étoit celle qui avoit prédominé & qui avoit emporté la balance? Il faut avouer que celle de délateur fait sou- venir auant & plus d'impression que beaucoup d'autres.

Les Suppliantes s'abstiendront de développer le sens de ces expres- sions méchantes & injurieuses, & d'en faire sentir la noirceur & l'ini- quité. Elles espèrent, NOSSEIGNEURS, que vous l'apercevrez aisé- ment, & que vous remarquerez qu'on annonce dès la page 192, & qu'on explique clairement dans les autres, que les prétendues délations du Marquis de Montcalm provenoient d'un esprit vani- cacif & ~~superstitieux~~; le portrait n'est assurément pas ressemblant. Qu'on interroge tous ceux qui ont connu le Marquis de Montcalm, qui ont se vi avec lui ou sous lui, en Europe & en Amérique, ils parleront de sa noble & de l'élevation de ses sentimens, de son zèle pour le service du Roi & de l'Etat, & de son détachement entier de tout amour propre & de tout intérêt particulier vis-à-vis du bien public. Peut être diront-ils aussi que personne n'avoit le coup d'œil plus net & plus sûr, & que son activité naturelle ne lui permettoit guères de s'en rapporter aux autres quand il pouvoit voir par lui même. Au surplus c'est aux Ministres du Roi qui ont été en correspondance avec le Marquis de Montcalm, & qui ont lu ses Lettres, à décider s'il a bien ou mal vu. Et dans le dernier cas même un Général d'Armée qui rend compte de ce qui lui paroît intéressant en tout genre au service du Roi, ~~peut-il~~ <sup>seroit-il</sup> ~~qualifié de délateur?~~

Ces objections générales sur la supériorité du caractère du Marquis de Montcalm, sur toute sa conduite, & sur l'opposition de ses sen- timens naturels avec ce qu'on lui impute, suffisent pour la justifica- tion entière de sa mémoire; mais elles font connoître en même tems tout l'odeur d'une pareille imputation, & quel coup elle porte à la sensibilité d'une famille pour laquelle il s'est sacrifié. C'est cette sensibi- lité qui fait désirer tous les jours aux Suppliantes le recouvrement des papiers qui ont dû se trouver après la mort du Marquis de Montcalm, il étoit l'homme du monde qui les gardoit le plus soigneusement, &



3  
qui écrivoit le plus. Par quelle fatalité la famille d'un Commandant universellement regretté, se trouve-t-elle privée de la consolation de posséder ses Lettres, ses Journaux, sa correspondance avec les Ministres? Et comment cette privation peut-elle aller au point qu'il n'existe aucune trace de ses papiers? Au défaut des Mémoires & des Journaux du Marquis de Montcalm, est-il revenu à ses héritiers une somme considérable en effets & en Lettres-de-change? Non. Une portion d'appointemens qui lui sont encore dûs, le montant de son inventaire en billets qui n'ont point de valeur déterminée, quelques hardes & habillemens de sauvages, & un drapeau déchiré qu'il arracha des mains d'un Anglois à la victoire de Choueguen; voilà les richesses qu'avoit le Marquis de Montcalm, & qui ont été remises à sa famille. Elle ne regrette rien de ce côté-là, c'est ce qui fait sa gloire, & c'est aussi ce qui l'autorise à repousser la calomnie avec plus de force, pour conserver le seul avantage dont elle jouit depuis la perte qu'elle a faite, celui d'une réputation intacte, & généralement reconnue.

CE CONSIDÉRÉ, NOSSEIGNEURS, il vous plaist ordonner que le Mémoire dont il s'agit, sera & demeurera supprimé comme calomnieux & injurieux à la mémoire du Marquis de Montcalm & à sa famille; & pour l'avoir fait publier & distribuer, condamner le sieur Bigot en dix mille livres de dommages & intérêts applicables aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, & vous ferez justice. Signé LE GO.

*Par Délibération de Conseil, soit montré au Procureur Général de la Commission & signifié à François Bigot par Jean Bouton, Huissier au Châtelet, pour par ledit Bigot y fournir de réponses dans les délais de l'Ordonnance. Fait le 25 Jun 1763, signé DE SARTINE, DUPONT.*

